

PROCES-VERBAL
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE
DE L'EUR ODYSSEE DU VENDREDI 30 JANVIER 2026
Adopté en COSP du 19 mars 2026

Séance tenue en présentiel

Etaient invité.e.s :

MEMBRES PRESENTS DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Collège A : Julien ANDRIEU, Arnaud BARTOLOMEI, Christian RINAUDO, Isabelle MILHABET / **Collège B :** Quentin MEGRET (*départ à 10h50*) / **Collège BIATSS :** Valérie DALL'O

Avaient donné procuration :

Fanny VERKAMPT & Sébastien GUINET à Julien ANDRIEU / Martine REGERT à Isabelle MILHABET / Géraldine BOZEC & Auréade HENRY à Christian RINAUDO / Frédéric COUSTON à Arnaud BARTOLOMEI

AUTRES MEMBRES PRESENTS sans droit de vote

Lydie DUSSOL, Myrina MEUNIER

Equipe ODYSSEE

Secrétariat de séance : Monique VERRIERE

MEMBRES EXCUSES ou ABSENTS

Karine EMSELLEM, Benoît DEIJARD, Mathieu JEANNARD, Fayna AIT CHELLOUCHE, Johane GAUTHIER, Lucie BARGEL, Stéphane BOUISSOU, Elodie BRICHE, Jean-Luc PLO, Federica INFANTINO, Jules LEPOUTRE, Laurent FOURNIER, Agnès JEANJEAN, Germain BUTAUD, Nicolas VIAUX, Jennifer BASTART, Diego MORENO, Silvia MARZAGALLI, Jacques ARASZKIEWIEZ, Fabrice DECOUPIGNY, Sandra PEREZ, Nassima KIRECHE, Aurélia FERRARIS, Lionel GOURICHON, Barbara MEAZZI, Edith GALY, Marie LESCLINGAND, Véronique MAGRI, Dennis FOX, Isabelle PIMOUGET-PEDARROS, Gilles FRIGOLI, Emmanuel TRIC, Christophe CHARLIER, Franck BRILLET, Jean-Christophe MARTIN, Isabella FERONI, Céline BARRIOL, Bruno DE CARA, Yannick RUMPALA, Virginie RAYBAUD, Marie-Joseph BERTINI, Claudine BATAZZI, Serge QUILIO

ORDRE DU JOUR

1 - Institutionnel - Approbation des procès-verbaux :

- COSP-COPIL du 07/10/2025
- COSP du 24/10/2025
- COSP Restreint du 24/10/2025

2 - Chaire ESS - Economie Sociale et Solidaire

3 - Budget établissement 2026

4 - Catalogue des cours proposés aux étudiants ERASMUS entrants (Licence et Master)

5 - Accompagnement des composantes autour des questions d'audit :

- Intervention de M. Hubert LASSERRE et de Mme Stéphanie BOLLER de la Direction de la Formation Continue

6 - Informations et questions diverses

- Mise en place du comité de suivi

M. Julien ANDRIEU ouvre la séance à 10 h 15 et rappelle l'ordre du jour.

1 - Institutionnel - Approbation des procès-verbaux

Le procès-verbal du COSP-COPI du 7 octobre 2025 est adopté à l'UNANIMITE

Le procès-verbal du COSP du 24 octobre 2025 est adopté à l'UNANIMITE

Le procès-verbal du COSP Restreint du 24 octobre 2025 est adopté à l'UNANIMITE

2 - Chaire partenariale avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse sur l'Economie Sociale et Solidaire

M. Julien ANDRIEU souhaite revenir sur l'ouverture de la chaire partenariale conclue entre UniCA et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), consacrée à l'économie sociale et solidaire, afin d'en rappeler les principaux enjeux.

Il met tout d'abord en avant la stratégie d'ancrage territorial portée par l'Université, en cohérence avec celle de la CAPG, qui vise notamment à redynamiser le centre-ville de Grasse à travers des aménagements favorisant l'émergence d'une vie étudiante. Il souligne également le dynamisme du territoire grassois en matière d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

La création de cette chaire partenariale a été annoncée le 14 novembre 2025 par les Présidents d'UniCA et de la CAPG. Les EUR ODYSSEE et ELMI avaient vocation à y être associées et c'est Mme Céline BOURBOUSSON (ELMI, GREDEG), spécialiste de l'ESS au sein d'UniCA, qui a été désignée pour en assurer le pilotage.

Si la demande initiale de la CAPG, ainsi que l'expertise Mme Céline BOURBOUSSON, portent clairement sur l'ESS, la Direction de l'EUR ODYSSEE a toutefois indiqué, lors de réunions consacrées à ce projet, que la notion d'innovation sociale permettrait d'élargir la participation au sein de la communauté ODYSSEE, au-delà du seul champ de l'ESS. Afin de positionner clairement l'EUR dans ce projet, il apparaît nécessaire d'évaluer le niveau d'implication possible de sa communauté, tant en matière de formation sur l'ESS qu'en recherche autour de l'innovation sociale.

Sur le volet pédagogique, plusieurs points d'appui ont d'ores et déjà été identifiés :

- Des acteurs du territoire interviennent déjà dans certaines formations (ex. COMETE),
- Un module dédié à l'innovation sociale intégré au programme SWITCH,
- Des opportunités de stages existent également (et éventuellement apprentissage).

En revanche, la tentative de recensement des activités de recherche en lien avec l'ESS et l'innovation sociale, menée via un courriel adressé aux directeurs d'unité, n'a donné lieu à aucun retour auprès de la Direction de l'EUR.

Au regard de ces éléments, la Direction de l'EUR soumet deux options :

- Ne pas s'engager sur le volet recherche et limiter la participation d'ODYSSEE à une présence au sein du conseil de la chaire, afin de privilégier des interactions essentiellement pédagogiques.
- Relancer des démarches auprès de la communauté académique pour tenter de constituer un vivier de chercheurs.euses susceptibles de s'inscrire dans la dynamique de celle-ci.

À l'issue de cette présentation, M. Julien ANDRIEU ouvre la discussion.

M. Christian RINAUDO souligne qu'au sein d'UniCA, Mme Céline BOURBOUSSON est effectivement la spécialiste de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le volet recherche. Néanmoins, il existe probablement des perspectives dans les disciplines portées par l'EUR, même si les enseignants-chercheur.euses n'ont pas encore l'habitude d'aborder systématiquement cette thématique. Par exemple, certains collègues travaillent déjà sur des questions relevant de la sociologie de l'innovation.

Exemples d'ouvertures interdisciplinaires avancées :

- En histoire, il pourrait être pertinent de faire dialoguer les approches de l'économie marchande et de l'économie non marchande.
- Le stage fléché au Costa Rica proposé par l'EUR pourrait être articulé autour de cette thématique.
- Le master *Migration Studies* pourrait également être étendu pour inclure des enseignements et projets liés à l'ESS.

Il faut également rappeler que l'ESS, en visant un équilibre entre activité économique et utilité sociale, s'inscrit dans des cadres spécifiques de gestion (EUR ELMI).

M. Arnaud BARTOLOMEI revient sur ce qui anime la ville de Grasse à monter ce partenariat, comme potentiellement la création d'une formation sur place de type Diplôme Universitaire (DU) à l'instar du DU Archéologie et Histoire de l'Art en partenariat avec la ville de Vence. Il serait judicieux dans un premier temps d'organiser un cycle de conférences rémunérées et portées par les enseignants-chercheur.euses des différentes disciplines. Plusieurs membres présents au COSP des départements d'histoire, de sociologie et d'ethnologie-anthropologie se disent partants. M. Julien ANDRIEU précise que ces propositions correspondent aux intentions initiales, mais que la création de la chaire a été rapide.

M. Quentin MEGRET indique qu'un enseignement « Atelier d'innovation sociale » du module SWITCH était proposé au M2 lors de cette rentrée sur Grasse, mais faute d'inscriptions suffisantes il n'a pas pu ouvrir. Il sera rouvert en 2026/2027 aux étudiants de M1 et M2 afin de favoriser un plus grand nombre d'inscriptions. L'idée de loger les étudiants sur place est avancée.

A la question d'ouvrir ce module aux étudiants d'ELMI, le VP ainsi que Mme Céline BOURBOUSSON y sont tout à fait favorables. La direction de l'EUR ODYSSEE souhaite consolider ce module autour de l'innovation sociale avec Grasse avant toute forme d'ouverture aux étudiants d'ELMI. Parmi les autres acteurs potentiels sur l'ESS, l'OTECCA est mentionné. M. Julien ANDRIEU indique qu'il fait partie de leur Conseil Scientifique et d'Orientation (CSO).

Mme Valérie DALL'O fait part de l'existence du réseau des CPVI (Correspondants Partenariat Valorisation Innovation) ayant pour objectif d'accroître le soutien accordé à la valorisation de la recherche au sein d'Université Côte d'Azur et de ses établissements affiliés, en s'appuyant sur des hommes et des femmes proches de la communauté scientifique et experts de ses enjeux.

Pour conclure, il conviendrait de se positionner sur ce projet par :

- L'organisation d'un cycle de conférences en incluant des enseignants-chercheur.euses d'autres périmètres (ex : GREDEG). M. Julien ANDRIEU va se renseigner quant au financement possible.
- Dans un deuxième temps avec un positionnement qui sera discuté pas à pas au fur et à mesure du montage des différents outils de la chaire tels qu'un diplôme universitaire ou des appels à projets.

3 - Budget établissement 2026

M. Julien ANDRIEU fait part de l'état des lieux :

- Fonds de roulement début 2026 : 18 à 19 millions
- Masse salariale qui augmente de 8 millions d'euros (dont 3,1 compensés et 4,9 non compensés)

Pour maintenir un budget 2026 acceptable pour le Rectorat, il est prévu de prélever 8,2 millions dans le fonds de roulement tout en veillant à ne pas passer en dessous du seuil prudentiel de 10 M€ (c'est le cas de 60/80 universités).

Pour ce faire :

- Augmentation des prélèvements sur certaines ressources,
- Réflexions sur des pistes d'économies planifiées sur le long terme et non des coupes d'urgence répétées.

A noter que la souscription à une mutuelle santé collective à affiliation obligatoire ainsi que le « Glissement Vieillesse Technicité » accroissent les déficits.

L'essentiel des coupes de l'an dernier sont reconduites, celles sur les ressources générées par l'apprentissage sont légèrement allégées mais de nouveaux efforts demandés vont porter sur la dotation aux laboratoires et les diplômes universitaires. En effet, de nouvelles règles sont mises en place ce qui va impacter le budget de l'EUR ODYSSEE.

Face à ces difficultés, la gouvernance a mis en place une série de réunions (VPs, directeurs de composantes, responsables de portails) pour réfléchir à des **restructurations de long terme** pour compenser la baisse pérenne de la dotation.

Parmi les pistes il y a la réduction de l'offre de formation. Au vu des chiffres présentés, l'objectif serait de réaliser une économie de 2 millions d'euros par réduction de 27.000 HeqTD de l'offre de formation soit 6,6 % de ladite offre. Ces 6,6 % ne seront pas nécessairement également répartis mais tout le monde participera à l'effort. Elles pourraient être alignées avec les exigences du ministère sur le pilotage de l'offre de formation et les indicateurs de formations identifiées comme « fragiles ».

Plusieurs leviers sont imaginés :

- Réduction des groupes et/ou des options
- Réduction de la capacité d'accueil, mais cela reste sous la responsabilité du Recteur
- S'accorder sur les formations réellement fragiles à fermer complètement
- Optimiser les maquettes, Mutualiser

Après cette présentation, M. Julien ANDRIEU ouvre la discussion.

M. Arnaud BARTOLOMEI revient sur le travail mené très récemment concernant l'offre de formation ouverte pour la rentrée universitaire 2024/2025. Il précise que les maquettes ont été construites à hauteur de 110 % (192 HeqTD x nbre EC auxquels s'ajoutent des heures de vacances), et qu'il apparaît difficile d'aller au-delà, tant au niveau licence qu'au niveau master. Il souligne par ailleurs l'importance de rester ouvert à l'accueil des étudiants en L1, tout en posant la question des profils d'étudiants que l'établissement souhaite accueillir en L2.

Il rappelle que la décision politique consistant à privilégier certaines formations phares au détriment d'autres relève de la gouvernance, mais insiste sur la nécessité de maintenir un enseignement de qualité dans l'ensemble des disciplines. Il conviendrait également de trouver un équilibre, pour les enseignants-chercheur.euses, entre dispenser des enseignements en L1 et ceux assurés en master ; ces derniers bénéficiant fréquemment de décharges dans le cadre de projets de recherche induisant l'appel à des vacataires et des heures complémentaires.

Mme Isabelle MILHABET évoque la question récurrente de la réduction de la capacité d'accueil en psychologie, en soulignant la difficulté de trouver un équilibre et en s'interrogeant sur la vision politique portée par l'établissement. Elle rappelle que la discipline « psychologie » s'articule autour de deux courants, la psychanalyse et la psychologie, et que les trois années de licence sont nécessaires pour permettre aux étudiants de construire une orientation éclairée.

M. Christian RINAUDO rappelle que les dotations allouées aux universités varient du simple au double au niveau national, et que Université Côte d'Azur se situe en dessous de la moyenne nationale. M. Julien ANDRIEU précise que l'établissement se trouve dans une phase transitoire, marquée par une réduction des dépenses et la mise en œuvre de restructurations limitées.

4 - Catalogue des cours proposés aux étudiants ERASMUS entrants (Licence et Master)

M. Christian RINAUDO, chargé de mission Relations Internationales de l'EUR, présente ce point.

Un travail en collaboration avec le bureau des RI et la scolarité a été réalisé en vue de proposer un catalogue des enseignements le plus exhaustif et clair possible permettant aux étudiants ERASMUS entrants de configurer leur parcours pédagogique dans nos formations. Le catalogue rassemble l'ensemble des formations des EUR CREATES et ODYSSEE.

L'idée a été de partir d'un principe d'harmonisation de l'attribution du nombre d'ECTS aux enseignements proposés dans le catalogue, quel que soit le nombre d'ECTS prévu sur les maquettes.

En l'état actuel, les services de la scolarité ont recensé tous les enseignements extraits des maquettes de formations (Portail SHS, Licence de Psychologie et Masters de l'EUR). Ce document listant tous les enseignements va être adressé aux responsables pédagogiques afin de retirer les enseignements qui ne paraissent pas devoir être proposés aux étudiants ERASMUS. L'idéal serait de proposer ce catalogue commun dès que possible aux étudiants souhaitant venir pour la rentrée prochaine.

Le principe est bien accueilli sous réserve du nombre d'ECTS à attribuer pour un mémoire ou un stage qui resterait celui de la maquette.

Sont mise au vote les équivalences suivantes :

- De 9 à 12 heures : 2 ECTS
- De 13 à 24 heures : 3 ECTS
- De 25 à 36 heures : 4 ECTS
- De 37 à 50 heures : 6 ECTS

Les équivalences destinées aux étudiants ERASMUS entrants sont adoptées à l'UNANIMITE

5 - Accompagnement des composantes autour des questions d'audit

M. Julien ANDRIEU introduit M. Hubert LASSERRE et Mme Stéphanie BOLLER, invités à présenter aux membres du COSP la certification QUALIOPI.

- M. Hubert LASSERRE est Directeur de la formation continue – Conseiller académique à la formation continue dans l'enseignement supérieur – CAFCES.
- Mme Stéphanie BOLLER est Responsable Pédagogie Scolarité Continue de la Formation Continue.

Ils expliquent que QUALIOPI est une certification qualité obligatoire pour les organismes de formation qui veulent bénéficier de financements publics ou mutualisés. UniCA est accréditée et l'établissement doit veiller à maintenir cette certification. Toutes les formations de l'EUR ODYSSEE sont ouvertes à la formation continue.

Dans ce cadre, les formations doivent respecter un certain nombre de critères d'évaluation, susceptibles d'être audités. La réglementation s'est par ailleurs durcie récemment, en raison de la diminution des fonds dédiés à la formation professionnelle et des abus de certains organismes délivrant des contenus inappropriés (par exemple, l'existence d'un syllabus fait l'objet d'un contrôle).

Mme Stéphanie BOLLER projette un PowerPoint faisant état de la réglementation en vigueur, du déploiement de la certification QUALIOPI au sein d'UniCA, ainsi que les différents points de contrôle.

Le service de formation continue souhaite renforcer le dispositif qualité et sécuriser les audits et contrôles par plusieurs mesures :

- La mise en place d'un « Kit Audit / Contrôle » (précisant les référentiels applicables, la liste exhaustive des éléments de preuve à fournir, ...),
- L'organisation d'un audit QUALIOPI annuel (choix aléatoire de la formation auditée ou à la demande de la composante) couplé à un contrôle qualité (sur un dossier clos financé),
- Un accompagnement ciblé des équipes suite aux constats des audits,
- Déploiement d'une action de formation transversale afin de développer une culture partagée au sein de l'établissement.

Mme Stéphanie BOLLER et M. Hubert LASSERRE indiquent qu'ils se tiennent à la disposition des composantes et des responsables de formation pour les accompagner au plus près et anticiper ces audits et contrôles.

M. Julien ANDRIEU et les membres du COSP les remercient pour leur intervention et disponibilité.

6 - Informations et questions diverses

- **Mise en place du Comité de suivi de l'EUR**

M. Julien ANDRIEU informe que les membres du Comité de suivi doivent être renouvelés. Pour rappel, le Comité de suivi est chargé de donner un avis et d'émettre des propositions sur la trajectoire de l'EUR et de sa stratégie. Il doit être réuni par le directeur ou la directrice au moins deux fois au cours de son mandat.

Sa composition est fixée comme suit :

- 3 représentants du monde socio-économique,
- 3 personnalités choisies en raison de leurs compétences académiques.

Les 6 membres du comité de suivi sont proposés par les membres du COSP, puis nommés par le directeur ou la directrice de l'EUR.

Un mail en ce sens va être adressé aux membres du COSP pour qu'ils fassent des propositions de candidatures externes.

La composition de ce Comité pourrait constituer un enjeu important au regard de l'alignement avec la reprise des dialogues de gestion EUR-Gouvernance. En effet, l'Université a établi son plan stratégique et sollicitera prochainement les EUR afin de préciser la manière dont elles entendent y contribuer. Dans ce cadre, la Direction va engager une réflexion interne visant à clarifier son positionnement, en cohérence avec son périmètre d'action et ses valeurs.

- **Appel à projets – Gratification de stage fléché Costa Rica**

M. Julien ANDRIEU rappelle que dans le cadre des AAP, l'AAP fléché Costa Rica est resté infructueux. S'agissant d'une belle opportunité et bénéficiant d'un environnement, la Direction de l'EUR a souhaité le relancer avec une date limite de dépôt de candidature au 8 février 2026. Ce stage devant débuter assez vite, M. Julien ANDRIEU sollicite la délégation du COSP, qui l'accepte, pour que les éventuelles candidatures soient examinées en bureau exécutif de l'EUR. Un retour a posteriori sera fait.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Julien ANDRIEU remercie les membres et lève la séance à 12 heures 45.

Université Côte d'Azur
Ecole Universitaire de Recherche ODYSSEE
Société et Environnement
Directeur
Julien ANDRIEU

